

D'UNE SOURCE A L'AUTRE, MESURER LES COMPETENCES DES NOUVEAUX MIGRANTS

Virginie Jourdan¹, Gérane Le Quentrec-Creven² & Alice Mainguéné³

¹ *Département des statistiques, des études et de la documentation – Direction générale des étrangers en France – Ministère de l'Intérieur – Place Beauvau 75800 Paris cedex 08 – virginie.jourdan@interieur.gouv.fr*

² *Département des statistiques, des études et de la documentation – Direction générale des étrangers en France – Ministère de l'Intérieur – Place Beauvau 75800 Paris cedex 08 – gerane.lequentrec@interieur.gouv.fr*

³ *Département des statistiques, des études et de la documentation – Direction générale des étrangers en France – Ministère de l'Intérieur – Place Beauvau 75800 Paris cedex 08 – alice.mainguene@interieur.gouv.fr*

Résumé. Maîtriser les compétences utiles dans la vie quotidienne est un enjeu particulièrement important pour les nouveaux migrants. En effet, leurs premières années sur le territoire français sont déterminantes à la fois pour la maîtrise de la langue française et les conditions de vie. Pour connaître les compétences des nouveaux migrants et les comparer à celles de l'ensemble des immigrés voire à la population générale, il faut mobiliser deux sources : l'enquête Elipa et l'enquête IVQ. Ces deux sources ne sont pas tout à fait comparables et ce, même si le questionnaire d'Elipa reprend largement celui d'IVQ pour le module sur les compétences.

Notre étude vise à mener à bien cette comparaison, en essayant de mesurer l'influence des différences de champ et de protocole d'enquêtes. Pour ce faire, deux populations comparables en termes de champ et de caractéristiques individuelles seront isolées. En outre, seront explicitées les différences de passation des questionnaires. Certaines de ces différences sont étroitement liées à la spécificité de la population enquêtée par Elipa, caractérisée par un grand nombre de personnes non francophones.

Mots-clés. Traitement conjoint de plusieurs sources de données, analyse de données d'enquêtes, compétences des adultes, immigration

1 Sources

L'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa) a pour objectifs principaux la connaissance des parcours d'intégration dans les trois années qui suivent l'obtention d'un titre de séjour permanent et l'évaluation du dispositif d'accueil (Contrat d'Accueil et d'Intégration, CAI). Le CAI consiste à accompagner les migrants en leur proposant diverses formations ou prestations personnelles (formations linguistiques, formation aux valeurs de la République, bilan de compétences, orientation vers un assistant social, formation « Vivre en France »).

La première vague d'Elipa a été réalisée au printemps 2010 auprès de 6 107 migrants signataires du CAI ayant obtenu un titre de séjour permanent en France en 2009. En 2011, 4 756 personnes ont été réinterrogées (2ème vague). Une troisième et dernière vague s'est déroulée en 2013 : 3 573 personnes y ont répondu. Les personnes décrites dans cette enquête représentent les 97 736 signataires du CAI en 2009.

Les personnes interrogées sont majeures et sont originaires des pays tiers, c'est-à-dire hors pays de l'Espace économique européen et Suisse. Cependant, la Roumanie et la Bulgarie étaient encore en 2009 dans la situation des pays tiers, pour les migrations au motif professionnel. Ainsi, les personnes admises au séjour pour motif professionnel ou familial et les réfugiés font partie du champ de l'enquête. En sont donc exclus :

- les personnes qui s'installent temporairement en France : soit les titulaires des cartes de séjour portant la mention « étudiant », « travailleur temporaire », « travailleur saisonnier », « stagiaire » ainsi que les demandeurs d'asile ;
- les salariés en mission, les titulaires d'une carte « compétences et talents », « scientifique » et « commerçant », les cadres de haut niveau ainsi que leur famille accompagnante ;
- les titulaires d'une carte « visiteur », « profession artistique et culturelle », les anciens combattants et les étrangers malades.

L'enquête répond à des demandes ministérielle et européenne. Elle répond notamment aux demandes d'Eurostat sur l'amélioration de la connaissance des migrants. Enfin, elle permet d'améliorer le dispositif d'accompagnement voulu par les administrations en charge de l'immigration.

Cette enquête est coordonnée par le Département des statistiques des études et de la documentation (DSED) de la Direction générale des étrangers en France (DGEF). Viennent en appui scientifique certains partenaires extérieurs (Dares, Ined, Insee, Office français de protection des réfugiés et apatrides – Ofpra - et OCDE).

L'enquête appréhende l'intégration des nouveaux migrants par la connaissance des parcours migratoire et administratif. Quatre domaines sont abordés : l'acquisition de la langue française, l'intégration professionnelle, l'accès au logement et la vie sociale.

L'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) a été menée en 2011. Elle a pour but de mieux connaître les compétences à l'écrit, à l'oral et en calcul des adultes. Cette enquête a interrogé 13 700 personnes âgées de 16 à 65 ans et vivant en France métropolitaine.

L'enquête IVQ a été réalisée par l'Insee en collaboration avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), la Dares du ministère du Travail et de l'emploi, la Depp du ministère de l'Éducation nationale, le DSED du ministère de l'Intérieur, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture et le Secrétariat général du comité interministériel des villes (SG-CIV).

L'objectif de cette enquête est de mesurer les difficultés à l'écrit, à l'oral et en calcul à partir d'exercices s'inspirant de la vie quotidienne. Comme il s'agit d'adultes, dont certains ont quitté l'école depuis longtemps, les références à l'évaluation scolaire ont été évitées. Trois compétences fondamentales sont évaluées : déchiffrer (lecture de mots), écrire (production de mots écrits) et comprendre ce qui est lu (compréhension d'un texte simple). Pour cette évaluation, les personnes répondent à des questions adaptées à leur niveau : ils passent un exercice dit « d'orientation » qui consiste en quelques questions de lecture et de compréhension sur un programme de télévision. Si cet exercice est réussi, les enquêtés sont dirigés vers le module d'exercices complexes. Si les enquêtés sont en situation d'échec, ils sont orientés vers le module d'exercices simples. Un module intermédiaire est prévu si la réussite est moyenne à l'exercice d'orientation.

2 Descriptif détaillé

Lors des deux premières vagues de l'enquête Elipa, les personnes interrogées évaluent elles-mêmes leur niveau en français, à l'écrit et à l'oral. Lors de la troisième et dernière vague, elles ont également effectué des exercices sur les compétences de compréhension à l'écrit et à l'oral. Ces exercices sont repris du questionnaire de l'enquête IVQ 2011. Et ce, afin de pouvoir comparer les compétences des nouveaux migrants à celles de l'ensemble des immigrés et de la population générale. Ainsi, notre étude vise à situer les performances des nouveaux migrants par rapport aux autres populations. De nombreux facteurs expliquent les différences entre ces populations, et certains sont spécifiques aux immigrés, comme l'âge d'arrivée en France et la langue parlée par les parents pendant l'enfance.

Pour réaliser cette comparaison, il sera bien évidemment tenu compte des différences de champ entre les deux enquêtes. À titre d'exemple, en 2013, les nouveaux migrants d'Elipa sont plus jeunes que l'ensemble des immigrés de l'enquête IVQ : un peu plus de la majorité des nouveaux migrants a moins de 35 ans contre 28 % des immigrés. Toutefois, les deux populations se ressemblent en étant toutes les deux majoritairement féminines (respectivement 52 % et 54 % de femmes). De plus, les

nouveaux migrants sont plus récemment arrivés en France : les trois quarts d'entre eux sont en France depuis moins de 10 ans, c'est le cas d'un quart des immigrés. Ils ont donc moins souvent acquis la nationalité française que les immigrés : 3 % contre 36 %. De fait, deux populations comparables en termes de champ et de caractéristiques individuelles seront isolées. En outre, seront explicitées les différences de passation des questionnaires (voir tableau). Certaines différences sont étroitement liées à la spécificité de la population enquêtée par Elipa, caractérisée par un grand nombre de personnes non francophones. Par exemple, les personnes dans Elipa pouvaient être interrogées dans 13 langues (dont le français), sauf pour le module IVQ exclusivement en français. A contrario, les personnes enquêtées par IVQ ont répondu au questionnaire en une seule langue, le français. Par ailleurs, pour l'exercice de compréhension orale d'Elipa, les trois premières questions sont obligatoires. Par contre, les questions suivantes ne sont pas posées aux personnes pour lesquelles il est impossible d'avoir une conversation simple en français. De même, pour les exercices de compréhension écrite, les dernières questions ne sont pas posées aux personnes ne sachant pas du tout lire le français. Si les exercices sont les mêmes, ces restrictions ne sont pas appliquées dans IVQ.

	IVQ 2011	Elipa 2013
Langue(s) de passation	Français	Français + 12 langues étrangères (uniquement en français pour le module IVQ)
Position du module sur les compétences	Au début de l'enquête	Au milieu de l'enquête
Position des questions d'auto-évaluation	Après le module sur les compétences (uniquement pour les personnes en difficulté)	Avant le module sur les compétences
Protocole du module	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice d'orientation pour tous - Exercices de compréhension orale (niveaux "complexe", "intermédiaire" et "simple") - Exercices de lecture, production de mots écrits, compréhension de textes simples (niveaux "complexe", "intermédiaire" et "simple") - Exercices de calculs (niveaux "complexe", "intermédiaire" et "simple") 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de module orientation - Exercice de compréhension orale (niveau "simple") - Exercice de compréhension écrite (niveau "simple")

3 Premiers résultats avec IVQ 2011

De premiers résultats tirés d'IVQ 2011 montrent que l'ensemble des immigrés rencontre plus de difficultés que les non-immigrés : 49 % des immigrés se trouvent en difficulté dans un des domaines fondamentaux de l'écrit (lecture, écriture et compréhension), contre 12 % des non-immigrés. De plus, ces premiers sont plus souvent en grande difficulté que ces derniers. En effet, un tiers des immigrés se trouve dans une situation préoccupante à l'écrit (moins de 60 % de réussite aux exercices simples), contre 7 % des non-immigrés. Enfin, les immigrés sont bien plus nombreux à être dans l'impossibilité totale de faire les exercices. Ce chiffre est très largement inférieur à 1 % pour les non-immigrés.

De même que pour l'écrit, les immigrés ont de moins bonnes performances en compréhension orale : 35 % des immigrés ont des performances médiocres (moins de 60 % de réussite aux exercices) en compréhension orale ; ce chiffre est de 13 % pour les non-immigrés. Plus encore que pour les non-immigrés, les difficultés à l'écrit sont accompagnées chez les immigrés de difficultés à l'oral.

Bibliographie

- [1] Besse J.-M., Luis M.-H., Bouchut A.-L., Martinez F. (2009), La mesure des compétences en traitement de l'écrit chez des adultes en grande difficulté, *Économie et Statistique*, 424-425, 31-48.
- [2] Clark A., Vicard A. (2007), Conditions de collecte et santé auto-déclarée : une analyse sur données européennes, *Économie et Statistique*, 403-404, 143-163.
- [3] Coirier E. (2012), L'intégration des nouveaux migrants : évolutions au travers de deux enquêtes, *7^e Colloque francophone sur les sondages*.
- [4] Degorre A., Murat F. (2009), La mesure des compétences des adultes, un nouvel enjeu pour la statistique publique, *Économie et Statistique*, 424-425, 3-30.
- [5] Domergue F., Jourdan V. (2012), Le contrôle de l'attrition entre les deux premières vagues d'Elipa 2010-2011, *XI^{èmes} Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*.
- [6] Domergue F., Jourdan V. (2012), L'intégration sur le marché du travail des signataires du Contrat d'accueil et d'intégration en France en 2009, *Insee Références Immigrés et descendants d'immigrés en France*, édition 2012, 29-42.
- [7] Jonas N. (2012), Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul, *Insee Première*, 1426.
- [8] Jonas N., Lebrère A., Pommier P. et Trosseille B. (2013), Mesurer les compétences des adultes : comparaison de deux enquêtes, *Insee Analyses*, 13.
- [9] Le Quentrec-Creven G. (2011), L'aisance en français des primo-arrivants, *Infos migrations*, 28.
- [10] Le Quentrec-Creven G. (2012), L'offre de formation linguistique dans le cadre du CAI, *Infos migrations*, 33.
- [11] Le Quentrec-Creven G. (2013), L'impact des cours de français pour les nouveaux migrants, *Infos migrations*, 55.
- [12] Le Quentrec-Creven G. (2014), Les compétences des immigrés, *Infos migrations*, 65.
- [13] Le Quentrec-Creven G. (2014), Les difficultés des immigrés à l'écrit, *Infos migrations* (à paraître).
- [14] Legrand Z. (2013), La maîtrise insuffisante des savoirs de base : un obstacle pour s'intégrer au marché du travail ?, *Dares Analyses*, 045.
- [15] Megherbi H., Rocher T., Gyselinck V., Trosseille B., Tardieu H. (2009), Évaluation de la compréhension de l'écrit chez l'adulte, *Économie et Statistique*, 424-425, 63-86.
- [16] Monso O., Gleizes F. (2009), Langue, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail, *Insee Première*, 1262.
- [17] Murat F., Rocher T. (2009), Création d'un score global dans le cadre d'une épreuve adaptative, *Économie et Statistique*, 424-425, 149-178.
- [18] Régnard C., Domergue F. (2011), Les nouveaux migrants en 2009, *Infos migrations*, 19.
- [19] Vallet L.-A., Bonnet G., Emin J.-C., Levasseur J., Rocher T., Blum A., Guèrin-Pace F., Vrignaud P., D'haultfoeuille X., Murat F., Verger D., Zamora P. (2002), Enquête Méthodologique Information et Vie Quotidienne – Tome 1 : bilan du test 1, *Documents de Travail – Méthodologie de Collecte de l'Insee*, 0202.